

# SANTÉ ET TRAVAIL : COMPRENDRE LES EVOLUTIONS ET RENFORCER LA PERTINENCE DE NOS ACTIONS

13ème Université d'été francophone en santé publique,  
Besançon, 26 juin – 1er juillet 2016

Cette bibliographie présente une sélection de références dans la thématique de **la santé au travail**. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité et répond à un souci d'accessibilité des documents cités ; en effet, les documents disponibles en ligne et/ou consultables au Centre régional de documentation en santé publique, récents et francophones ont été privilégiés.

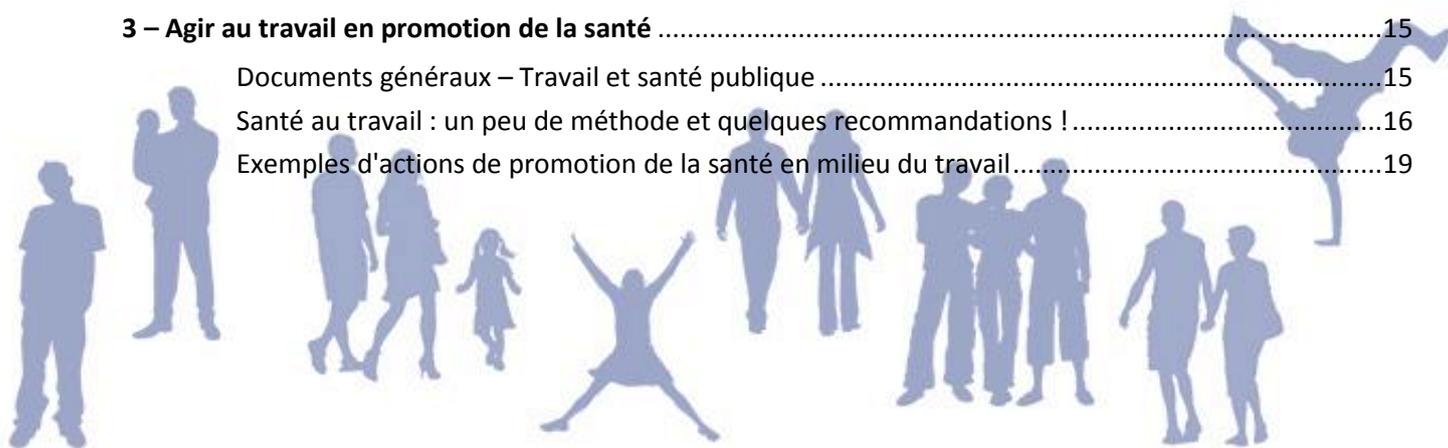
La bibliographie est structurée en 3 grandes parties : dans un premier temps, elle propose un panorama de la santé au travail et mentionne des plans nationaux et internationaux, les principaux acteurs institutionnels et des grandes enquêtes autour de la santé des travailleurs ; puis elle signale des références documentaires autour des situations à risque ; enfin, dans une dernière partie, elle s'attarde sur le binôme "Promotion de la santé" et "Santé au travail", en proposant des documents généraux, des recommandations et des exemples mis en oeuvre.

Les pages internet citées ont été consultées pour la dernière fois le 20/06/2016.

Bonne lecture,  
Anne Sizaret

## Au sommaire :

<b>1 – Panorama de la santé au travail</b> .....	2
Des plans.....	2
Des acteurs institutionnels .....	3
Et des travailleurs ! Présentation d'enquêtes nationales .....	5
<b>2 – Des situations à risque</b> .....	13
Documents généraux.....	13
Conduites addictives.....	13
Mal-être et risques psycho-sociaux .....	14
Chômage .....	14
Autres situations à risque.....	15
<b>3 – Agir au travail en promotion de la santé</b> .....	15
Documents généraux – Travail et santé publique .....	15
Santé au travail : un peu de méthode et quelques recommandations !.....	16
Exemples d'actions de promotion de la santé en milieu du travail.....	19



# 1 – Panorama de la santé au travail

---

## Des plans

Le Plan national santé au travail 2016-2020 s'organise autour de trois axes :

- La prévention primaire et développement de la culture de la prévention, avec la poursuite des efforts sur plusieurs risques "classiques" (chutes de hauteur et de plain-pied, risque chimique, risque routier professionnel) ; la prise en compte des risques organisationnels, qui mobilisent les problématiques de la conception du travail et du management (usure professionnelle, risques psychosociaux) ; et l'anticipation de risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, impact des technologies numériques, vieillissement de la population) ;
- L'amélioration de la qualité de vie au travail
- Le renforcement du dialogue social et des ressources de la politique de prévention

### **Plan santé au travail 2016-2020**

Paris : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, 2016, 75 p.

En ligne : [http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/exe\\_pst\\_2016-2020\\_ok\\_v7\\_web.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/exe_pst_2016-2020_ok_v7_web.pdf)

### **Plan Santé-Sécurité au travail 2016-2020 – Mutualité sociale agricole**

Depuis le 16 février 2016, la MSA a lancé son nouveau plan Santé-sécurité au travail 2016-2020. Il concerne les métiers de l'agriculture et filières agricoles identifiés comme les plus à risques et pour lesquels la MSA veut agir au cours des cinq prochaines années. Le plan fixe les orientations stratégiques pour mener des programmes d'actions en direction de populations agricoles salariés et non-salariés. Six grands axes ont été dégagés par ce plan : la sécurité au contact des animaux dans les secteurs de l'élevage ; l'exposition au risque chimique ; le machinisme agricole ; les risques psychosociaux ; les troubles musculo-squelettiques et l'employabilité des actifs agricoles.

Voir la page internet dédiée au Plan SST 2016-2020 : <http://www.msa.fr/lfr/web/msa/sst/plan-2016-2020>

**Le plan d'action mondial pour la santé des travailleurs 2008-2017** de l'Organisation mondiale de la santé traite de tous les aspects de la santé des travailleurs, y compris de la prévention primaire des risques professionnels, la protection et la promotion de la santé au travail, des conditions de travail ainsi que de la réponse que doivent apporter les systèmes de santé. Il propose 5 objectifs dans la conduite d'actions visant l'amélioration de la santé des travailleurs : 1) définir et appliquer un cadre d'action pour la santé des travailleurs ; 2) Protéger et promouvoir la santé sur le lieu de travail ; 3) Améliorer les services de médecine du travail et en élargir l'accès ; 4) Fournir des données sur lesquelles fonder l'action et 5) Intégrer la santé des travailleurs dans d'autres politiques.

### **Plan d'action mondial pour la santé des travailleurs. Soixantième assemblée mondiale de la santé**

Genève : Organisation mondiale de la santé, 2008, 12 p.

En ligne : [http://www.who.int/occupational\\_health/WHO\\_health\\_assembly\\_fr\\_web.pdf](http://www.who.int/occupational_health/WHO_health_assembly_fr_web.pdf)

## Des acteurs institutionnels

### Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social - Page internet "Santé au travail"

Plusieurs rubriques structurent la page internet "Santé au travail" du Ministère :

- Prévention des risques : amiante, risques psychosociaux, troubles musculo-squelettiques, autres dangers et risques, mesures et moyens de prévention
- Statut des travailleurs et dispositions particulières
- Métiers et activités
- Plans de santé au travail et autres plans gouvernementaux
- Acteurs : CHSCT, délégué du personnel, autres interlocuteurs
- Bilans et études : Conditions de travail, santé au travail
- Outils et guides : par secteurs, par métiers, par problèmes

Voir le site internet de la page gouvernementale "Santé au travail" : <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail>

### Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT)

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) est un établissement public administratif créé en 1973 et placé sous la tutelle du ministère en charge du Travail.

Ses missions et son fonctionnement sont précisés par le [décret n°2015-968 du 31 juillet 2015](#).

L'Anact a pour vocation d'améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Pour cela, elle conçoit et diffuse, à destination des salariés, de leurs représentants et des directions — mais aussi de tous les acteurs qui interviennent auprès des entreprises — des méthodes et outils éprouvés dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail et performance économique.

Basée à Lyon, l'Anact pilote un réseau d'associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract), présentes sur tout le territoire. Chaque association décline, en région, les missions permanentes et priorités d'intervention définies par la gouvernance de l'Agence.

Voir le site internet de l'Anact : <http://www.anact.fr>

### Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) – Santé et sécurité au travail

Créé en 1947, l'INRS est une association loi 1901. Il est géré par un Conseil d'administration paritaire constitué de représentants des organisations des employeurs ou des salariés. Organisme généraliste en santé et sécurité au travail, l'INRS intervient en lien avec les autres acteurs institutionnels de la prévention des risques professionnels. Il propose des outils et des services aux entreprises et aux 18 millions de salariés relevant du régime général de la Sécurité sociale. La mission de l'INRS est d'améliorer la santé et la sécurité au travail et de prévoir les accidents du travail et les maladies professionnelles. Ses actions s'inscrivent dans le respect de 3 valeurs essentielles : la personnes, la transparence et le dialogue social.

Voir le site internet de l'INRS : <http://www.inrs.fr/>

## **Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)**

En matière de santé au travail, la mission première de l'Anses est de fournir aux autorités l'information nécessaire à la prise de décision concernant la prévention des risques professionnels et d'appuyer les principales politiques publiques en la matière.

L'Agence contribue à la connaissance des risques professionnels notamment émergents (nanoparticules, pesticides, perturbateurs endocriniens, champs magnétiques,...), via le réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P), mais également via ses actions d'évaluation des risques. Elle apporte des connaissances scientifiques utiles à l'élaboration de la réglementation nationale et européenne, élabore des valeurs de référence pour protéger les travailleurs et a également une mission de programmation et soutien à la recherche.

Voir le site internet de l'Anses : <https://www.anses.fr/fr/thematique/sant%C3%A9-travail>

## **Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)**

Pour couvrir les besoins des acteurs socio-économiques, les Direccte sont structurées en 3 pôles : le pôle "Entreprises, emploi et économie" ; le pôle "concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie" et le pôle "Politique du travail". Ce dernier a pour mission d'assurer le respect du droit du travail, de promouvoir la qualité de l'emploi, améliorer les conditions de travail et la santé au travail ; l'appuyer le dialogue social et le développement de la représentation du personnel ; et d'assurer la veille et le suivi des relations individuelles et collectives du travail.

Voir le site internet des Direccte : <http://direccte.gouv.fr>

## **Les services de santé au travail**

Les services de santé au travail ont pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. A cette fin, ils conduisent les actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel ; ils conseillent les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir ou de réduire la pénibilité au travail et la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs ; ils assurent la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques concernant leur sécurité et leur santé au travail, de la pénibilité au travail et de leur âge ; et ils participent au suivi et contribuent à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.

### **Organisation, missions, pluridisciplinarité, contractualisation, agrément [Page internet]**

Paris : INRS, 2014

En ligne : <http://www.inrs.fr/demarche/services-sante-travail/organisation.html>

### **Que change la réforme de la médecine du travail ? Services inter-entreprises de santé au travail SIST [Powerpoint]**

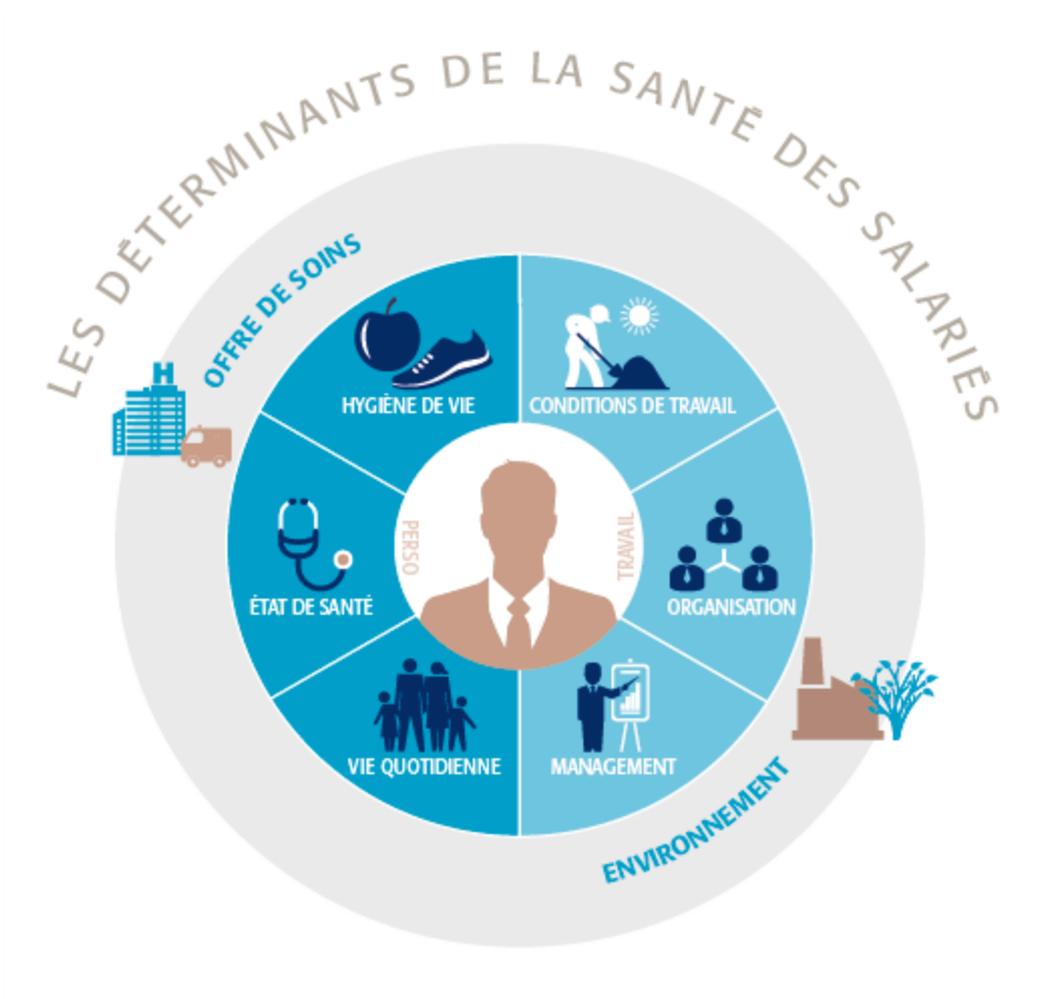
Capron Jean-Louis

Eguilles : Santé au travail – Provence, 2012, 65 diapo

En ligne :

[http://www.presanse.org/arkotheque/client/presanse/depot\\_arko/basesdoc/3/5516/que-change-la-reforme-de-la-medecine-du-travail-.pdf](http://www.presanse.org/arkotheque/client/presanse/depot_arko/basesdoc/3/5516/que-change-la-reforme-de-la-medecine-du-travail-.pdf)

## Et des travailleurs ! Présentation d'enquêtes nationales



### Santé et bien-être des salariés, performance des entreprises. Chiffres clés des études 2015. Synthèse

Paris : Malakoff Médéric, 2016, 12 p.

En ligne : [https://prismic-io.s3.amazonaws.com/mmets%2F8b6fd63c-adbe-4f84-a144-02a6c4337926\\_ets-etude-sante-enseignement-2015-synthese-rapport-sante-bien-etre-performance.pdf](https://prismic-io.s3.amazonaws.com/mmets%2F8b6fd63c-adbe-4f84-a144-02a6c4337926_ets-etude-sante-enseignement-2015-synthese-rapport-sante-bien-etre-performance.pdf)



**Qualité de vie au travail : la journée type d'un salarié [Infographie]**

Paris : Malakoff Médéric, 2016, 12 p.

En ligne : [https://prismic-io.s3.amazonaws.com/mmets%2F72fa75a4-835e-4d99-8e2a-21a779b371a3\\_ets-etude-sante-enseignement-2015-poster-salaries-bonne-sante.pdf](https://prismic-io.s3.amazonaws.com/mmets%2F72fa75a4-835e-4d99-8e2a-21a779b371a3_ets-etude-sante-enseignement-2015-poster-salaries-bonne-sante.pdf)



malakoff médéric  
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

# 1/3 DE VOTRE VIE PASSÉE AU TRAVAIL ... ... C'EST LÀ QUE SE JOUE AUSSI VOTRE SANTÉ



• PENDANT LES TRAJETS •

## ON PASSE 200<sup>h</sup>/an DANS LES TRANSPORTS

Bien assez pour  
**UN ALLER-RETOUR  
DE LA TERRE  
À LA LUNE**

Cela entraîne du  
**STRESS**  
et de la  
**FATIGUE**

Sources :  
• Étude annuelle Malakoff Médéric  
Santé et bien-être au travail 2016  
• Le Figaro



Utilisez ce temps pour  
**VOUS DÉTENDRE**  
lecture, musique, jeux...

Plus de conseils sur [programme-vigisante.fr](http://programme-vigisante.fr)

• PENDANT LES PAUSES •

## ON BOIT EN MOYENNE 67<sup>L</sup> DE CAFÉ PAR AN

De quoi  
**REEMPLIR** une  
**1/2 BAIGNOIRE**

Conséquences  
**PERTURBATIONS**  
du **RYTHME CARDIAQUE**,  
**DU FOIE** et de la  
**TENSION ARTÉRIELLE**  
Risques **D'INSOMNIES**  
et **D'OSTÉOPOROSE**

Source : e-sante.fr



**VARIEZ  
LES PLAISIRS**

avec des fruits frais, des noix  
ou un carré de chocolat noir.

Plus de conseils sur [programme-vigisante.fr](http://programme-vigisante.fr)

• PENDANT LES DÉJEUNERS •

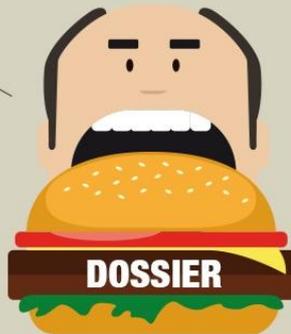
## 2 TRAVAILLEURS SUR 3 DÉJEUNENT EN MOINS DE 30 MN

Aussi peu naturel  
que de s'obliger à

**DORMIR 4h/NUIT**

Ce qui est trop rapide  
pour déclencher le sentiment  
de satiété, favorise le

**STRESS**  
et le  
**GRIGNOTAGE**



Sources :

- Étude annuelle Malakoff Médéric
- Santé et bien-être au travail 2016
- Le Figaro

+

Accordez vous  
une pause d'au moins  
**40 MINUTES**

Des idées recettes équilibrées avec  
Bien déjeuner dans ma boîte

• PENDANT QUE VOUS ÊTES À VOTRE POSTE •

## ON RESTE 2 MOIS PAR AN ASSIS DERRIÈRE NOTRE BUREAU

C'est l'équivalent des  
**VACANCES D'ÉTÉ**  
**DE VOS ENFANTS**

Rester assis toute la journée  
favorise les

**MALADIES**  
**CARDIOVASCULAIRES**  
et les  
**CANCERS DU CÔLON**



Sources :

- Le Monde
- Huffington Post

+

**MARCHEZ** et  
**ÉTIREZ-VOUS**  
pendant quelques minutes.  
Une discussion peut parfois  
remplacer un mail

Plus de conseils sur [programme-vigisante.fr](http://programme-vigisante.fr)

1/3 de votre temps passée au travail... C'est là que se joue aussi votre santé [Infographie]

Malakoff Médéric

En ligne : <http://www.lehubsante.com/100-data/1-3-vie-travail-sante.html>



malakoff médéric  
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

# AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

... C'EST OPTIMISER LA SANTÉ DE TOUS !

À quoi pensent les salariés et les dirigeants  
quand on leur parle de « qualité de vie au travail » ?



par  
**49%**  
des  
salariés

1<sup>er</sup> élément nommé  
à propos de la qualité de vie au travail

## L'AMBIANCE ET LES RELATIONS ENTRE LES COLLÈGUES

par  
**54%**  
des  
dirigeants



Source : Étude annuelle Malakoff Médéric Santé et bien-être au travail 2016

2<sup>ème</sup> élément cité  
à propos de la qualité de vie au travail



par  
**40%**  
des  
salariés

## C'EST LE NIVEAU DE RÉMUNÉRATION

## LES RELATIONS QU'ENTRETIENNENT LES SALARIÉS AVEC LEUR SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

par  
**47%**  
des  
dirigeants



Source : Étude annuelle Malakoff Médéric Santé et bien-être au travail 2016

3<sup>ème</sup> élément mentionné  
à propos de la qualité de vie au travail

### C'EST LA RECONNAISSANCE AU TRAVAIL



par  
**38%**  
des  
salariés

### LE NIVEAU DE RÉMUNÉRATION



par  
**34%**  
des  
dirigeants



Source : Étude annuelle Malakoff Médéric  
Santé et bien-être au travail 2016

4<sup>ème</sup> élément évoqué  
à propos de la qualité de vie au travail

### LA CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE / VIE PERSONNELLE



par  
**35%**  
des  
salariés

### LE CADRE DE TRAVAIL ET L'AMÉNAGEMENT DU POSTE



par  
**34%**  
des  
dirigeants

Source : Étude annuelle Malakoff Médéric Santé et bien-être au travail 2016

Améliorer la qualité de vie au travail... c'est optimiser la santé de tous ! [Infographie]  
Malakoff Médéric  
En ligne : <http://www.lehubsante.com/100-data/ameliorer-qualite-vie-travail-optimiser-sante.html>

## Etude EVREST

Evrest (Evolutions et relations en santé-travail) est un observatoire pluriannuel qui depuis 2009 permet d'analyser et de suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés français. Ce dispositif de veille et de recherche en santé au travail construit par des chercheurs du Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail (Creapt) et des médecins du travail, repose sur un questionnaire court adressé par le médecin du travail aux salariés lors de la visite médicale obligatoire. Le questionnaire investigate un champ assez large sur le travail (conditions de travail, expositions aux risques professionnels, formation, etc.) et sur les troubles de santé. Les données recueillies peuvent être consolidées dans base nationale qui permet, grâce à un échantillon de près de 30 000 salariés aujourd'hui, de suivre et d'analyser différents aspects du travail et de la santé des salariés. Ces données permettent aussi aux médecins du travail, sur leur territoire et les entreprises suivies, de produire des indicateurs et de les présenter dans les CHSCT, aux partenaires sociaux, aux acteurs territoriaux.

Voir le site internet du dispositif : <http://evrest.alamarge.org/>

## Santé et itinéraire professionnel (Sip)

L'enquête Santé et itinéraire professionnel (Sip), conçue par la Drees et la Dares et réalisée en deux vagues (2006 et 2010), explore les liens entre les problèmes de santé et les parcours professionnels et conditions de travail. Elle vise d'une part à mieux connaître les déterminants de la santé liés aux conditions de travail et aux parcours professionnels (conditions physiques et organisationnelles du travail, expositions aux risques, discontinuités - ruptures du parcours professionnel et santé), et d'autre part, à permettre de repérer l'impact de l'état de santé sur le parcours professionnel des personnes, les aléas de carrière ou les discriminations éventuelles qu'elles ont pu rencontrer. Un objectif complémentaire a été fixé pour la vague 2010 : disposer, conformément aux recommandations intermédiaires du Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail, d'une observation des risques psychosociaux encourus par l'ensemble de la population active occupée au moment de l'enquête. [Extrait]

Voir le site internet de l'enquête : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/enquetes-de-a-a-z/article/sante-et-itineraire-professionnel-sip>

## Surveillance Médicale des Expositions aux Risques professionnels (SUMER)

L'enquête nationale de SURveillance Médicale des Expositions aux Risques professionnels (SUMER) est organisée par le ministère en charge du travail et avec la Mutualité sociale agricole (MSA) pour le secteur agricole. Elle repose sur un questionnaire administré par des médecins du travail MSA auprès d'un échantillon représentatif de salariés tirés au sort. L'enquête SUMER 2010 a pour objectif d'évaluer la fréquence des différentes expositions professionnelles.

Voir le site internet de l'enquête SUMER : <http://ssa.msa.fr/lfr/resultats-sumer-agricole-2010>

Le colloque "Travail indépendant : santé et conditions de travail" qui s'est tenu le 18 septembre 2013 à Paris, s'inscrit dans la suite de recherches récentes renouvelant l'approche du travail indépendant par l'ouverture à de nouvelles questions. L'exploration plus systématique des conditions de l'exercice professionnel de ces travailleurs et l'examen de leur santé sont deux de ces thématiques émergentes. Les 14 communications du colloque sont distribuées entre 4 parties. La partie 1 "Le travail indépendant : frontière ou expression du salariat ?" regroupe les contributions qui abordent le plus frontalement la

réflexion sur le statut d'indépendant et ses évolutions récentes ; la partie 2 "Quand la maladie vient..." suit l'incidence des accidents de la santé sur la vie d'indépendants et sur leurs activités professionnelles, que le travail soit ou non la cause des troubles de la santé ; la partie 3 "Faire corps avec son métier" décrit plusieurs situations où corps et activités professionnelles se mêlent et se co-déterminent constamment, mais sous des formes changeantes au long de la carrière ou selon les événements ; enfin la partie 4 "L'indépendance et ses réseaux" réinscrit quelques activités indépendantes dans leurs réseaux de dépendance, parfois de servitude, sapant la légitimité de la notion d'autonomie sur laquelle pourrait se fonder le travail indépendant relativement au salariat.

**Travail indépendant : santé et conditions de travail. Actes du colloque du 18 septembre 2013**

Célérier Sylvie

Noisy-le-Grand : Centre d'études de l'emploi, 2014, 229 p. (Rapport de recherche)

En ligne : <http://www.cee->

[recherche.fr/sites/default/files/webfm/publications/rapportsderecherche/85-travail-independant-sante-conditions-de-travail.pdf](http://www.cee-recherche.fr/sites/default/files/webfm/publications/rapportsderecherche/85-travail-independant-sante-conditions-de-travail.pdf)

## 2 – Des situations à risque

---

### Documents généraux

L'Inspection générale des affaires sociales a inscrit à son programme d'activité 2012-2014 une mission portant sur la santé au travail. Elle visait, à partir de pathologies dites "traçantes", à identifier les interactions entre santé au travail, santé publique et santé environnementale. Cette mission ne concerne que la santé au travail des salariés du secteur privé. C'est à partir de quatre illustrations concrètes portant sur santé au travail et maladies cardiovasculaires, polyarthrite rhumatoïde, addictions et nanoparticules, que la mission a choisi d'effectuer cette analyse. A l'issue de ces travaux, quatre axes d'amélioration sont identifiés : mieux appréhender l'impact des conditions de travail sur la santé, être attentif à l'évolution technique et organisationnelle du monde du travail, veiller à ce que l'activité professionnelle n'aggrave pas des pathologies préexistantes, utiliser le lieu de travail comme lieu de promotion de la santé.

#### **Interactions entre santé et travail**

Bensadon Anne-Carole, Barbezieux Philippe, Champs François-Olivier

Paris : Inspection générale des affaires sociales, 2013, 130 p.

En ligne : [http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2013-069R - sante-Travail - DEF.pdf](http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2013-069R_-_sante-Travail_-_DEF.pdf)

"Les maux de la terre" traite de la santé au travail des agriculteurs et des salariés agricoles en France, à travers des témoignages d'hommes et des statistiques professionnelles. Il est structuré en 4 grandes parties : 1) la problématique de la santé au travail en agriculture ; 2) le stress ; 3) le risque professionnel et 4) la santé et la pauvreté en milieu rural.

#### **Les maux de la terre. Regards croisés sur la santé au travail en agriculture**

Jacques-Jouvenot Dominique, Laplante Jean-Jacques

La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2009, 216 p.

### Conduites addictives

Les consommations d'alcool, de drogues ou de médicaments psychotropes concernent un grand nombre de personnes en population générale et en milieu de travail. Cet ouvrage s'adresse aux acteurs de la prévention en entreprise : employeurs, préventeurs, membres du CHSCT, services de santé au travail... Il fait le point sur les pratiques addictives, les substances psychoactives et les risques professionnels liés à leur consommation. Il détaille la démarche de prévention à mettre en place dans les entreprises et présente également le contexte réglementaire.

#### **Pratiques addictives en milieu du travail**

Paris : INRS, 2013, 31 p.

En ligne : <http://www.inrs.fr/accueil/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6147/ed6147.pdf>

## Mal-être et risques psycho-sociaux

L'article de Thomas Lessufleur et al. présente des résultats d'une étude visant à explorer les associations entre facteurs psychosociaux au travail, classiques et émergents, et santé perçue dans la population nationale salariée française. Elle s'appuie sur les données de l'enquête nationale SUMER 2010. L'échantillon comporte 46 962 salariés, 26 883 hommes et 20 079 femmes (taux de participation de 87 %). Cette étude souligne le rôle des facteurs psychosociaux au travail, classiques et émergents, comme facteurs de risque d'une mauvaise santé perçue et suggère que la mise en place de mesures visant à réduire les expositions aux facteurs psychosociaux au travail devrait être un objectif pour l'amélioration de la santé au travail. [D'après le résumé de l'auteur].

### **Facteurs psychosociaux au travail et santé perçue dans l'enquête nationale SUMER**

Lessufleur Thomas, Chastang Jean-François, Cavet Martine, et al.

Santé publique 2015 ; 27(2) : 177-86

En ligne : <http://www.cairn.info/revue-sante-publique-2015-2-page-177.htm>

### **Risques psychosociaux [Page internet]**

Paris : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, 2015

En ligne : <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques/risques-psycho-sociaux/>

## Chômage

Le chômage touche 10,6 % de la population active. 40 % des chômeur.euse.s ne sont pas indemnisé.e.s. Pourtant, l'impact du chômage sur les personnes et leur entourage reste méconnu. 14 000 décès par an lui sont imputables, il augmente le risque de séparation des couples, compromet l'avenir des enfants. Le chômage est un « facteur de risque » qui doit être appréhendé comme tel : organisation d'un suivi sanitaire et psychologique précoce ; accompagnement renforcé en termes d'accueil par Pôle emploi et d'insertion sociale et professionnelle... Mais c'est aussi le regard sur les personnes au chômage qu'il faut changer. La lutte contre les discriminations fondées sur la précarité sociale, la médiatisation de leur vécu, leur participation aux politiques publiques qui les concernent poursuivent cet objectif. [Extrait]

### **Impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner**

Farache Jacqueline

Paris : Conseil économique, social et environnemental, 2016, 130 p.

En ligne :

[http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016\\_02\\_impact\\_chomage\\_entourage.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_02_impact_chomage_entourage.pdf)

### **Unemployment is increased with high cardiovascular event rate and increased all-cause mortality in middle-aged socially privileged individuals**

Meneton Pierre, Kesse-Guyot Emmanuelle, Méjean Caroline, et al.

Int Arch Occup Environ Health 2015 ; 88(6) : 707-16

## Autres situations à risque...

### **Amiante [Page internet]**

Paris : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, 2016

En ligne : <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques/amiante/>

### **Troubles musculo-squelettiques (TMS) [Page internet]**

Paris : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, 2015

En ligne : <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques/troubles-musculo-squelettiques-tms/>

### **Autres dangers et risques [Page internet]**

Paris : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, s.d.

En ligne : <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques/autres-dangers-et-risques/>

## 3 – Agir au travail en promotion de la santé

---

### Documents généraux – Travail et santé publique

Les facteurs de risques professionnels et la qualité de vie au travail deviennent des enjeux de plus en plus importants pour la santé des populations. Les professionnels de santé — médecins du travail et médecins généralistes — sont de plus en plus confrontés à l'impact de ces facteurs sur la santé de leurs patients : déclarations de maladies professionnelles, expression de souffrances psychiques, maladies aiguës ou chroniques, pratiques addictives, arrêts de travail prolongés ou récurrents. L'ouvrage " Médecins du travail/ médecins généralistes : regards croisés" a pour objectif de rendre compte de l'activité des professionnels de santé dans le champ de la santé au travail au travers de deux études distinctes mais complémentaires. La première, réalisée et financée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et la Société de médecine du travail Ouest Ile-de-France (SMTOIF), porte sur l'implication des médecins du travail dans le champ de la santé publique, et plus particulièrement des pratiques addictives. La seconde, réalisée et financée par l'Inpes, analyse les opinions et pratiques des médecins généralistes en santé au travail. Un volet commun aux deux enquêtes interroge les perceptions croisées des médecins généralistes et des médecins du travail sur leurs relations de coopération.

### **Médecins du travail / médecins généralistes : regards croisés**

Ménard Colette, Demortière Gérald, Durand Eric, Verger Pierre, Beck François  
Saint-Denis : Inpes, 2012, 194 p. (Etudes santé)

En ligne : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1384.pdf>

Le supplément de la revue Santé publique "La santé au travail : enjeux pour la santé publique" est structuré en 3 sections. La première section présente des outils et indicateurs visant à mesurer et surveiller la santé au travail. La deuxième section tourne autour de l'étude des risques psychosociaux, identifiés comme un nouveau risque professionnel. La dernière partie du dossier fait le lien entre les mesures et les interventions en milieu du travail et les politiques de santé au travail.

**La santé au travail : enjeux pour la santé publique. Dossier**

Kivits Joëlle, Menard Colette, Alla François

Santé publique 2008 ; 20 (suppl. 3) : 210 p.

En ligne : <http://www.cairn.info/revue-sante-publique-2008-hs.htm>

Lors de la Grande conférence sociale de 2013, une table ronde a été organisée autour de la qualité de vie au travail. La synthèse documentaire accompagnant cette table ronde propose 3 chapitres : le cadrage statistique sur les conditions de travail; les politiques de prévention ; et enfin, le lien entre pénibilité et santé au travail.

**Table ronde n° 2 "Améliorer les conditions de travail, prévenir les risques et protéger la santé des salariés". Dossier documentaire**

Paris : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, 2013, 73 p.

En ligne : [http://travail-](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/TableRonde_2_QVT_EP_Dossier_Documentaire.pdf)

[emploi.gouv.fr/IMG/pdf/TableRonde\\_2\\_QVT\\_EP\\_Dossier\\_Documentaire.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/TableRonde_2_QVT_EP_Dossier_Documentaire.pdf)

## Santé au travail : un peu de méthode et quelques recommandations !

En 2010, sur base d'études émanant de l'OMS, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (OSHA) lance un projet de promotion de la santé sur le lieu de travail en vue d'améliorer la santé et le bien-être des personnes au travail. Ce dossier technique, s'appuyant sur cette étude, interroge le concept et les pratiques de promotion de la santé sur le lieu de travail : activité physique, comportements alimentaires, prévention du tabagisme, gestion du stress, sommeil, qualité de vie...

**Quelle place pour la promotion de la santé en milieu professionnel ?**

Doumont Dominique, Hoyois Chantal, Taeymans Bernadette

Louvain : UCL-RESO, 2012, 41 p.

En ligne : <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/reso/documents/DTentreprise14.pdf>

SOLVE est un programme qui contribue à traiter la question des dangers et des risques psychosociaux liés au travail, mis au point par le Bureau international du travail. Il traite des 12 sujets suivants : stress lié au travail, alcool et drogues au travail, violence au travail, VIH et sida au travail, tabac et tabagisme passif en milieu de travail, nutrition et travail, activité physique et santé, sommeil et santé, stress d'origine économique, et du concept à l'action. Le guide du formateur comprend 12 modules dont la fonction est de fournir aux formateurs un guide structuré leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer une formation en matière de promotion de la santé au travail, avec des informations techniques fiables sur tous les sujets abordés dans SOLVE. Ce document est complété par deux autres volumes : les plans des cours et le manuel du participant.

**SOLVE : intégrer la promotion de la santé dans les politiques de sécurité et santé au travail. Guide du formateur**

Forastieri Valentina

Genève : Bureau international du travail, 2012, 331 p.

En ligne : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms\\_205084.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_205084.pdf)

**SOLVE : intégrer la promotion de la santé dans les politiques de sécurité et santé au travail. Plans de cours**

Forastieri Valentina

Genève : Bureau international du travail, 2012, 217 p.

**SOLVE : intégrer la promotion de la santé dans les politiques de sécurité et santé au travail. Manuel du participant**

Forastieri Valentina

Genève : Bureau international du travail, 2012, 388 p.

En ligne : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms\\_205085.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/instructionalmaterial/wcms_205085.pdf)

Selon une étude de la fondation de Dublin pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, près d'un tiers des travailleurs, au niveau européen, estime que sa santé est affectée par le stress ressenti sur le lieu de travail. Une autre étude du réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset – devenue Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation; de l'environnement et du travail Anses) établit que les consultations pour risque psychosocial sont devenues en 2007 la première cause de consultation pour pathologie professionnelle en France. Destiné à l'entreprise privée, le présent rapport émet dix propositions de nature à améliorer les conditions de santé psychologique au travail : implication de la direction générale et de son conseil d'administration, formation et rôle des managers, implication des partenaires sociaux, valorisation de la performance collective, etc.

**Bien-être et l'efficacité au travail : 10 propositions pour l'amélioration de la santé psychique au travail**

Lachmann Henri, Larose Christian, Penicaud Muriel

Paris : La documentation française, 2010, 19 p.

En ligne : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000081.pdf>

Ce guide " Prévention des risques psychosociaux" répond à plusieurs questions que se posent les responsables de ressources humaines qui souhaitent former les managers au risque psychosocial en entreprise : pourquoi les former ? Quelles formations proposer ? Quelles étapes et critères à respecter pour la mise en oeuvre de ces formations ? Quel suivi post-formation ? Des cas pratiques illustrent le propos.

**Prévention des risques psychosociaux. Quelle formation pour les managers ?**

Journoud Ségolène, Conjard Patrick

Lyon : ANACT, 2012, 44 p.

En ligne :

[http://www.anact.fr/portal/page/portal/web/publications/NOTINMENU\\_affichage\\_document?p\\_thingIdToShow=23909595](http://www.anact.fr/portal/page/portal/web/publications/NOTINMENU_affichage_document?p_thingIdToShow=23909595)

Le rapport " Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser" résulte de la mise en oeuvre d'une des propositions du rapport de Philippe Nasse et Patrick Légeron, publié en mars 2008, sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail et qui recommandait notamment la construction d'un indicateur global du stress. Le Collège d'expertise propose ici, un dispositif de suivi des risques pour la santé mentale provoqués par certaines conditions d'emploi, d'organisation, et de relations au travail et préconise de mettre en place des indicateurs nationaux pour suivre six types de facteurs de risques psychosociaux au travail : l'intensité du travail et le temps de travail, les exigences émotionnelles, le manque d'autonomie, la mauvaise qualité des rapports sociaux au travail, la souffrance éthique, l'insécurité de la situation de travail.

**Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser. Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du travail, de l'emploi et de la santé**

Askhenazy Philippe, Baudelot Christian, Brochard Patrick, et al.

Paris : Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, 2011, 223 p.

En ligne : [http://travail-](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_SRPST_definitif_rectifie_11_05_10.pdf)

[emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_SRPST\\_definitif\\_rectifie\\_11\\_05\\_10.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_SRPST_definitif_rectifie_11_05_10.pdf)

Le guide des bonnes pratiques " Promouvoir la qualité de vie au travail des personnes atteintes de maladies chroniques" s'adresse principalement aux employeurs et aux responsables confrontés à la difficulté et à l'éventualité de devoir gérer des travailleurs atteints de maladie chronique.

**Promouvoir la qualité de vie au travail des personnes atteintes de maladies chroniques : un guide de bonnes pratiques**

Knoche Karsten, Sochert Reinhold, Houston Kathleen

Bruxelles : European network for workplace health promotion, 2013, 34 p.

En ligne : [http://www.aquitaine.aract.fr/images/DocsMCE/promouvoir\\_qvt\\_mce.pdf](http://www.aquitaine.aract.fr/images/DocsMCE/promouvoir_qvt_mce.pdf)

**Du bonheur en boîte**

Joignot Frédéric

Le Monde idées, 9 juin 2016

En ligne : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/06/09/dans-l-entreprise-liberee-ni-dieu-ni-contremaitre\\_4944348\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/06/09/dans-l-entreprise-liberee-ni-dieu-ni-contremaitre_4944348_3232.html)

**Méthodologie et outils pour concilier santé et productivité dans l'investissement industriel**

Catta Jean-Yves, Stocker Vincent, Brault Julien

Lyon : Carsat Rhône-Alpes, 2010, 32 p. (Prévention des TMS dans l'agroalimentaire)

En ligne : <http://www.carsat-ra.fr/images/pdf/entreprises/sp1156.pdf>

## Exemples d'actions de promotion de la santé en milieu du travail

### OSCARS Travail

Outil d'Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé, OSCARS a été conçu par le **Comité Régional d'Education pour la Santé** Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES PACA) en 2005. Initialement prévu pour des actions de prévention, de promotion et d'éducation pour la santé, la base OSCARS propose deux modules supplémentaires : OSCARS ETP (Education thérapeutique du patient) pour les programmes autorisés, et OSCARS Travail spécifique aux actions de la santé au travail. OSCARS Travail est présent en PACA, Martinique et Haute-Normandie.

Pour interroger OSCARS : <http://www.oscarsante.org/>

Pour interroger OSCARS Travail Paca :

[http://www.oscarsante.org/oscars\\_travail/index.php?region=PACA](http://www.oscarsante.org/oscars_travail/index.php?region=PACA)

Pour interroger OSCARS Travail Martinique :

[http://www.oscarsante.org/oscars\\_travail/index.php?region=MARTINIQUE](http://www.oscarsante.org/oscars_travail/index.php?region=MARTINIQUE)

Pour interroger OSCARS Travail Haute-Normandie :

[http://www.oscarsante.org/oscars\\_travail/index.php?region=HAUTE\\_NORMANDIE](http://www.oscarsante.org/oscars_travail/index.php?region=HAUTE_NORMANDIE)

En s'inscrivant dans la lignée des risques psychosociaux, présents dans les Documents uniques d'évaluation des risques professionnels (Duerp) depuis le protocole d'accord relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique de 2013, la Qualité de vie au travail semble tendre vers une vision moins centrée sur le "risque" et plus mobilisatrice des compétences de chacun.

Plusieurs collectivités, qu'elles soient territoriales ou hospitalières, ont décidé, en bénéficiant pour certaines des aides du Fonds National de Prévention, d'avancer dans cette voie en mobilisant moyens et agents. Les exemples présentés dans le dossier " Bien-être et santé : une dynamique collective autour du travail" pourront servir d'inspiration pour tous ceux qui souhaitent impliquer l'ensemble de leurs agents dans cette démarche positive.

#### **Bien-être et santé : une dynamique collective autour du travail**

Fonds national de prévention (CNRACL), 2014, 20 p.

En ligne :

[https://www.cdc.retraites.fr/IMG/pdf/bulletin\\_2014\\_nov\\_bien\\_etre\\_et\\_sante.pdf](https://www.cdc.retraites.fr/IMG/pdf/bulletin_2014_nov_bien_etre_et_sante.pdf)

Dans la région lilloise, à la demande d'une entreprise adhérente, l'équipe du service santé au travail est intervenue pour mettre en œuvre une action pour inciter les salariés à pratiquer une activité physique. L'article de Sophie Delesalle en retrace les grandes lignes. [Extrait]

#### **Agir sur la sédentarité en entreprise**

Delesalle Sophie

La Santé de l'homme 2010 ; 405 : 7

En ligne : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-405.pdf#7>

A Lille, l'industrie de l'hôtellerie-restauration a sollicité la médecine du travail pour mieux prévenir les risques professionnels chez ses salariés. Les médecins ont évalué ces risques, recueilli le vécu des jeunes salariés et soutenu les entreprises pour mettre en place un plan de sensibilisation. Un jeune sur trois s'estime confronté à une pression psychologique importante et nombre de procédures de prévention ne sont pas mises en œuvre. [Extrait]

**Lille : mieux prévenir les risques professionnels dans l'hôtellerie-restauration**

Legrand-Cattan Karinne

La Santé de l'homme 2010 ; 405 : 8-9

En ligne : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-405.pdf#8>

Au Québec, depuis 2009, toute structure qui emploie du personnel peut se faire certifier "Entreprise en santé". Partant du constat que l'entreprise est un acteur fondamental de la prévention et que ce potentiel est mal exploité, un organisme à but non lucratif a développé cette norme. Validée au niveau officiel, elle fixe des critères pour un programme efficace de promotion de la santé en milieu du travail. Cinq entreprises sont certifiées, le ministère de la Santé et plusieurs villes s'approprient à suivre. [Extrait]

**Le Québec invente la norme "Entreprise en santé"**

La Santé de l'homme 2010 ; 405 : 11-12

En ligne : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-405.pdf#11>

L'objectif de l'étude "Entreprise en Bonne Santé" (EBS) est de démontrer l'intérêt pour une entreprise d'offrir un programme de prévention en santé, sur le lieu et le temps de travail afin : 1) d'améliorer la culture sanitaire, 2) de modifier les comportements, et 3) d'améliorer l'image de l'entreprise. La méthodologie était de type "avant-après" dans une population de 2153 personnes de trois entreprises françaises du secteur tertiaire. Trois domaines de prévention ont été abordés : la nutrition, l'activité physique et la prévention du mal de dos. Les étapes successives du programme EBS comprenaient une communication générale, des ateliers de groupes et un coaching individuel. Le recueil des données a été réalisé à l'aide de questionnaires anonymes diffusés par message électronique. Une évaluation globale a été réalisée à partir des données "poolées" des entreprises avec des analyses séparées selon les étapes du programme. [Résumé d'après les auteurs]

**Evaluation d'un programme de promotion de la santé conduit en entreprise**

Forette française, Brieu Marie-Anne, Lemasson Hervé, Salord Jean-Claude, Le Pen Claude  
Santé publique 2014 ; 26(4) : 443-451

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2014-4-page-443.htm>

La session n° 7 des journées de la prévention 2010, organisées par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, était consacrée à la promotion de la santé en entreprise. Quatre temps structuraient la session : 1) La prévention des risques professionnels "de l'école à l'entreprise" : démarches de branches professionnelles ; 2) Mobilisation des services de santé au travail ; 3) Accompagner les difficultés dans le travail et les parcours professionnels ; et 4) Facteurs psychosociaux et promotion de la santé mentale.

**Journées de la prévention 2010. Session 7 : Promotion de la santé en entreprise [Pages internet]**

Saint-Denis : Inpes, 2010

En ligne : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/jp/cr/2010/s7.asp>







## LE CENTRE RÉGIONAL DE DOCUMENTATION EN SANTÉ PUBLIQUE



L'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé propose des services documentaires au sein du Centre régional de documentation en santé publique (CRDSP). Ce centre de documentation rassemble sur un site unique des ressources documentaires en prévention et en éducation pour la santé, au niveau régional, national et international : ouvrages, revues, outils pédagogiques...

Il s'adresse aux professionnels et aux futurs professionnels de la santé, de l'éducation et du social de la région. Il est accessible sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Centre régional de documentation en santé publique • 3 avenue Louise Michel • 25000 Besançon • Tél. : 03 81 41 90 90, [documentation@ireps-fc.fr](mailto:documentation@ireps-fc.fr)